



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

INDRE

Centre de Formation d'Apprentis

Niveau 5

BM COIFFURE

Titre national des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Code RNCP : 34576 Eligible au CPF

LES + DE LA FORMATION



Un CFA
à taille humaine



Pôle pédagogique
renforcé



Formation SST pour
tous les apprenants



Semaines de Prévention
Santé Sécurité



Actions de
Mobilité Européenne



Une association pour les
apprenants (l'ASCA)



Accompagnement
aux concours

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Modalités d'entrée :

Cette formation est accessible :

- aux apprenants de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de professionnalisation,
- sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap,
- aux salariés ou demandeurs d'emploi par la voie de la formation professionnelle continue.

Tarif : Gratuit pour les apprentis

Sur devis pour les stagiaires de la formation professionnelle

Prérequis : Être titulaire du Brevet Professionnel de Coiffure (ou diplôme équivalent de niveau 4 en rapport avec le diplôme visé), ou titulaire du CAP Coiffure faisant état de 5 ans d'expérience professionnelle, ou de niveau BTS Coiffure ayant validé l'unité pratique de ce dernier

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général de formation :

Acquérir l'excellence du métier et maîtriser le pilotage d'une entreprise en obtenant le titre de maître artisan.

A l'issue de la formation, le titulaire du brevet de maîtrise de coiffeur est à même de créer, développer et manager une entreprise artisanale de coiffure, en termes de commercialisation, gestion économique et financière, et gestion des ressources humaines. Ceci en complément d'une maîtrise totale et entière de tout type de prestations de coiffure de haute technicité tenant compte du souhait et de la personnalité du client.

Aptitudes visées :

Être capable de s'adapter à la clientèle, être patient, habile, minutieux, disponible, discret à l'égard du client, être à l'écoute pour développer son sens artistique et son imagination, être organisé et respectueux des techniques d'hygiène, être capable de soutenir un rythme de travail constant et garder la station debout.

Compétences à acquérir : Huit blocs de compétences

- Réaliser une transformation complète créative de la chevelure : colorer, uniformiser, mécher la chevelure, sculpter la chevelure sur cheveux secs et sur cheveux mouillés, mettre en forme la coiffure, réaliser, structurer un coiffage
- Modifier la nature du cheveu de manière durable ou temporaire : réaliser une permanente, un défrisage/lissage, une mise en boucles temporaire
- Créer et réaliser un chignon créatif avec postiche
- Créer et développer un salon de coiffure : conduire un projet de création, de reprise ou de développement d'activités d'un salon
- Commercialiser les prestations du salon : définir le positionnement commercial du salon de coiffure et l'offre de prestation proposée, déterminer la politique tarifaire applicable aux produits et aux prestations du salon, définir et mettre en œuvre le plan d'actions commerciales du salon, organiser la vente des prestations, des produits tendance, déterminer et superviser la mise en place des produits à la vente
- Gérer le salon de coiffure lors de la création, du rachat ou du développement de l'activité : Construire le dossier financier du salon de coiffure à destination des partenaires extérieurs, piloter au quotidien la rentabilité du salon
- Gérer les ressources humaines du salon : préparer et mener le recrutement d'un collaborateur, analyser et améliorer l'organisation du travail du salon
- Recruter et former un alternant : recruter et intégrer le jeune dans le salon, former et accompagner dans l'acquisition des compétences

LE CFA DES MÉTIERS DE L'INDRE

UN MÉTIER,
UNE FORMATION PROFESSIONNELLE,
VOTRE AVENIR !

LE PARCOURS DE FORMATION

Type de parcours : Présentiel, en alternance CFA/Entreprise

Durée : 2 ans - 13 semaines sur 4 jours par an, soit au total 699 heures au CFA - ou 1 an sous conditions

Contenu de formation :

Domaine professionnel : Module « professionnel-technique » : Maîtriser le geste professionnel et réaliser des prestations de haut niveau dans le respect des règles d'hygiène (mise en boucle temporaire, mise en forme permanente, défrisage, lissage, coupe « brosse », coloration, coupe coiffage, chignon, pièce de maîtrise transformation complète...). Apporter une résolution à un problème (125 h)

Domaine transversal :

Module A : fonction entrepreneuriale : Connaître des outils et identifier l'ensemble des acteurs pour contribuer au développement de l'entreprise artisanale. Adopter des techniques de communication adaptées et ciblées (85h)

Module B : fonction commerciale : Savoir élaborer un diagnostic commercial, définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale efficace à court et moyen terme (95 h)

Module C : fonction économique et financière d'une entreprise artisanale : Savoir élaborer et équilibrer un plan de financement, lire, établir et interpréter les principaux documents comptables de l'entreprise. Analyser la rentabilité de l'entreprise et sa situation financière (135 h)

Module D : fonction gestion des ressources humaines : Savoir organiser le travail et manager son personnel, savoir recruter. Connaître les principes du droit du travail (75 h)

Module E : fonction formation et accompagnement du jeune : maîtriser la fonction de maître d'apprentissage, être en mesure de bien accompagner le jeune dans son projet et celui de l'entreprise. Bien connaître la réglementation (95 h)

Module F : fonction communiquer à l'international : Acquérir les bases pour converser et échanger dans la vie privée et professionnelle (75 h)

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Pédagogie active faisant appel à la participation des apprenants et aux échanges de pratiques vues dans les entreprises d'accueil - Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les situations professionnelles des apprenants - Partage de connaissances, Travaux pratiques avec réalisations sur têtes malléables et modèles, simulations avec mises en situation, études de cas, exposés...

Matériels pédagogiques :

- Matériel mis à disposition de chaque apprenant : 1 poste de coiffure comprenant un miroir, une tablette, un tabouret, une tablette roulante avec tiroir, un fauteuil – 20 postes de travail individuels
- Matériel partagé au salon de coiffure pédagogique : 5 fauteuils barbier, 12 bacs shampoing, 7 casques séchoir pour mise en plis, 3 Climazon, 5 trépieds pour têtes malléables
- Hygiène : le nécessaire de nettoyage

Matériel demandé : Liste détaillée fournie lors de l'inscription

Document remis aux apprenants : Livret d'accueil, règlement intérieur, carnet de liaison, règlement d'examen, fiches de cours et d'exercices remises par les professeurs

Méthodes d'évaluation : Validation par module : examen ponctuel et Contrôle en Cours de Formation (suivant les modules)

L'APRES-FORMATION

Taux de réussite : 33.3 % en 2020, 100 % en 2019, 100 % en 2018

Taux d'insertion : 100 % en 2020, 60 % en 2017

Satisfaction des apprenants ayant passé un examen en 2020 : note moyenne de 7.96 sur 10

Débouchés : Le Titulaire du BM Coiffure peut devenir chef d'entreprise artisanale, porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, responsable de salon ou un coiffeur hautement qualifié pouvant suppléer à l'absence du chef d'entreprise (en raison de la réglementation propre à l'activité de coiffeur).

Date de la dernière mise à jour des informations : 15 mars 2021



Pour tous renseignements concernant les formations et la vie pratique

Accueil du public :

Du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

02 54 08 70 00 - info@cfacm36.fr
www.cfacm36.fr - [cfacm36](https://www.facebook.com/cfacm36)

164, avenue John Kennedy
BP 55 - 36002 Châteauroux Cedex

INFOS PRATIQUES

- Accès à moins de 30 minutes à pied de la gare
- Bus de ville (gratuit) - Ligne 4
- Hébergement et self au sein du CFA (internat possible à l'année)
- Notre établissement peut accueillir du public en situation de handicap



Réalisation graphique COMBAWA